

## Moulinot s'implante dans la région bordelaise pour collecter et valoriser les biodéchets des professionnels et des ménages

**Moulinot, entreprise pionnière dans la gestion des déchets alimentaires en France, étend sa présence nationale et s'implante sur le territoire bordelais. Ce troisième site (après Stains et Angers) permettra d'impulser une nouvelle dynamique en faveur du tri à la source des biodéchets sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.**

Créée en 2013 par Stéphan Martinez, restaurateur parisien, Moulinot est la première entreprise française à s'être spécialisée dans le recyclage des déchets alimentaires.

À Eysines, au sein du bâtiment industriel où ses bureaux sont déjà établis, **elle intégrera son processus de traitement d'ici la fin de l'année 2023.** La société, qui collecte et trie les biodéchets des acteurs de la restauration, des ménages, de la GMS et de l'industrie agroalimentaire, **entend ainsi traiter un gisement de 30 000 tonnes de déchets par an.**



La solution clé en main de Moulinot, qui inclut l'accompagnement et la formation au tri, repose sur un modèle innovant de site industriel de pré-traitement des déchets alimentaires. Il permet de massifier les collectes de proximité par des véhicules écologiques (roulant au Biogaz), puis de préparer une soupe organique de haute qualité qui répond à des règles sanitaires strictes. **Elle est ensuite orientée vers des agriculteurs méthaniseurs agricoles basés à Saint-Laurent-Médoc, eux-mêmes actionnaires de Moulinot.** Ces derniers l'utiliseront aussi bien en fertilisant naturel pour nourrir les terres qu'en énergie verte qu'ils revendent à destination de la population. Une démarche qui illustre la volonté de Moulinot de relier l'urbain au rural et de travailler le plus localement possible.

« Ce rapprochement avec Moulinot va nous permettre d'intégrer des biodéchets dans nos méthaniseurs, donc diversifier la ration journalière et augmenter la production de biométhane qui sera injectée dans le réseau. En local, cela fait plusieurs années que les restaurateurs, la GMS et même les syndicats de gestion des déchets attendaient une solution de valorisation des biodéchets. Moulinot a su développer une solution économiquement viable pour la collecte et le traitement des biodéchets. La soupe produite quant à elle permettra de produire de l'énergie grâce à nos méthaniseurs.

Le digestat (déchet de la méthanisation) sera épandu sur nos champs pour fertiliser les cultures alimentaires et représentera une économie importante en engrais de synthèse.

Nous avons été séduits par la dimension humaine et la priorité au local accordée par Moulinot et que nous partageons. La valorisation des déchets collectés à proximité, qui permet de produire un gaz propre qui profite aux consommateurs locaux, c'est là tout le cercle vertueux que nous sommes ravis de servir à leurs côtés. » **Thibault Varenne, président de Médoc Biogaz, actionnaire de Moulinot**



« Nous sommes très heureux de nous implanter en région Nouvelle Aquitaine et de mettre en œuvre, sur ce territoire, la vocation que nous portons depuis 10 ans maintenant : celle d'accompagner les restaurateurs et les agriculteurs dans la valorisation des biodéchets.

Notre rapprochement avec 6 agriculteurs méthaniseurs engagés de la région a été un précieux soutien : il nous a notamment permis d'intégrer rapidement le tissu local et de tisser des liens forts avec les acteurs clés de la région.

Avec l'évolution de la législation, il est impératif que la filière du tri des biodéchets se mette en place rapidement au sein des collectivités pour permettre aux collectivités de proposer des solutions adaptées aux professionnels et aux particuliers. » **Pierre Fleuri, directeur régional de Moulinot Nouvelle-Aquitaine**



Depuis avril 2023, et en co-traitance avec les Détritivores, Moulinot prend en charge près d'une centaine de sites comptant une restauration collective publique (établissements scolaires, EHPAD, restaurants administratifs...). Cette prestation permettra de diminuer de façon significative le poids des ordures ménagères résiduelles de ces bâtiments. Un enjeu clé pour Bordeaux Métropole et les membres du groupement gérant ces sites. Ces derniers ont d'ailleurs porté une attention particulière à la sélection d'une offre vertueuse en matière de flotte de véhicules et de circuits courts.

**Moulinot prévoit à terme la création de 50 emplois** (chauffeurs qui assureront la collecte, responsables d'exploitation, personnels administratifs,...). Entreprise d'insertion agréée, elle créera des parcours sur-mesure aux personnes éloignées de l'emploi pour les aider dans leurs problématiques sociales et professionnelles.

Alors que **10 millions de tonnes de déchets alimentaires sont générés chaque année en France (soit 32% des ordures ménagères de chaque foyer)**, Moulinot vient répondre à un enjeu majeur de la transition écologique et s'inscrit dans le cadre de la loi AGEC. Cette dernière impose progressivement la mise en place du tri à la source des biodéchets avec l'objectif de généraliser cette pratique d'ici 2024. Depuis le 1er janvier 2023, les producteurs de plus de 5 tonnes de déchets alimentaires sont déjà obligés de les faire valoriser.

## QUELQUES DONNÉES SUR LE SEUIL DES 5 TONNES DE BIODÉCHETS

- ▶ 90% du gisement des professionnels (235 000 établissements en France qui produisent des déchets alimentaires) est concerné.
- ▶ L'ensemble des industries agro-alimentaires, la distribution alimentaire, les marchés alimentaires et 80% de la restauration sont d'ores et déjà concernés.
- ▶ Le seuil de 5T / an représente :
  - 🍽️ 200 repas / jour pour une cantine scolaire,
  - 🍲 Une 100aine de repas / jour pour la restauration collective et commerciale,
  - 🍔 Moins de 150 repas / jour pour la restauration rapide, selon le guide GECO / ADEME.
- ▶ Plus de 12 Mt / an de déchets alimentaires restent à valoriser suite à la généralisation du tri fin 2023.

### A propos :

Créée en 2013, par Stéphan Martinez, ancien restaurateur, labellisé ESUS, Moulinot est le spécialiste de la collecte et du tri des biodéchets des acteurs franciliens de la restauration (indépendante, hospitalière, collective ou scolaire) et des collectivités. La société valorise leurs biodéchets, qui sont ensuite transformés en soupe organique, laquelle est utilisée par des agriculteurs méthaniseurs d'Ile-de-France pour en faire du biogaz. Certifiée Qualiopi, Moulinot forme également les entreprises (éco-conduite, anti-gaspillage, SST, ...) mais aussi les demandeurs d'emploi aux métiers de l'économie circulaire (ambassadeur du tri, collecteur de déchets) pour favoriser l'accès à l'emploi durable. En 2022, elle levait 18 millions d'euros d'investisseurs publics et de la finance à impact destinée à son développement à échelle nationale.

### CONTACTS PRESSE : CITRON PLUME RP

Salomé Hubleur - [salomee.hubleur@citronplume.fr](mailto:salomee.hubleur@citronplume.fr) - 01 44 71 90 96

Julie Bernier - [julie.bernier@citronplume.fr](mailto:julie.bernier@citronplume.fr) - 07 88 70 90 94